

RESULTATS DE L'APPEL A PROJETS PEPITE

MARDI 18 MARS 2014

Geneviève FIORASO, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, a présenté, ce mardi 18 mars 2014, les résultats de l'appel à projets PEPITE, Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, lancé par le ministère de l'Enseignement supérieur et la Recherche (MESR) en octobre 2013, en partenariat avec la Caisse des dépôts (CDC) et le Ministère du redressement productif (MRP).

Ce sont 25 PEPITE qui ont été sélectionnés, parmi 29 projets déposés.

➤ LE CONTEXTE

Lors des Assises de l'entrepreneuriat, qui se sont tenues, à l'initiative du Gouvernement, en avril 2013, le Président de la République a insisté sur la nécessité de diffuser l'esprit d'entreprendre auprès des jeunes. L'innovation est en effet d'abord un état d'esprit, une culture.

Notre pays souffre d'un déficit de culture entrepreneuriale, dû à un manque de formation et de sensibilisation à cette question mais aussi aux méthodes pédagogiques françaises qui privilégient les performances individuelles au détriment du travail collectif, de la conduite de projets, du rebond à la suite d'un échec.

Et pourtant, 1/4 des 18-24 ans et 1/3 des 25-35 ans se disent intéressés par la création d'entreprise.

Au niveau mondial, les grandes universités ont, depuis plusieurs années, développé une politique de soutien à l'entrepreneuriat étudiant. Ainsi, dans la Silicon Valley, les plus belles réussites sont souvent nées dans des garages, aujourd'hui célèbres, portées par des étudiants ou jeunes diplômés comme Steve Jobs et Steve Wozniak qui ont conçu le premier ordinateur Apple, William Hewlett et David Packard, à l'origine de HP il y a 50 ans ou encore Larry Page et Sergueï Brin, créateurs du moteur de recherche Google.

En 2012, l'étude « *The University Entrepreneurship Report* » a montré que, de 2007 à 2011, les entrepreneurs issus des six plus grandes universités américaines ont levé 12,6 milliards de dollars de fonds, dont 4 milliards pour la seule Université de Stanford.

Comme l'a expliqué Geneviève Fioraso, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche « C'est cette culture de l'entrepreneuriat que j'ai souhaité développer pour les 2,4 millions d'étudiants accueillis dans l'enseignement supérieur. Comment ? En favorisant la formation à la conduite de projets, la créativité, la diffusion et les usages du numérique (cours en ligne – Moocs -, fablabs...), en reconnaissant l'audace et la prise de risques liées à la conduite de projets et la création d'entreprises. Ce changement de culture est indispensable. C'est un enjeu essentiel pour notre économie, pour la compétitivité de notre pays. »

➤ UN APPEL A PROJET QUI S'INSCRIT DANS UNE POLITIQUE GLOBALE EN FAVEUR DE L'ENTREPRENEURIAT ETUDIANT

L'appel à projets PEPITE a été lancé en octobre 2013, dans le cadre du plan engagé par le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) en faveur de l'entrepreneuriat étudiant.

Porté par le MESR, en partenariat avec le ministère du Redressement productif et la Caisse des dépôts, ce plan vise à diffuser la culture de l'innovation, l'esprit d'entreprendre chez les étudiants et concrétiser leur projet dans les meilleures conditions.

L'objectif : offrir à tout étudiant au cours de ses études la possibilité d'être formé à l'entrepreneuriat et à l'innovation, d'être accompagné et aidé dans son projet.

Les enjeux : parvenir en quatre ans à 20 000 créations ou reprises d'entreprises par des jeunes issus de l'enseignement supérieur. L'entrepreneuriat doit aussi devenir un levier de changement pédagogique dans l'enseignement supérieur en valorisant la prise de risque, le travail en équipe, l'alternance, les stages encadrés, l'interdisciplinarité...

Cet appel à projets s'inscrit donc dans une politique ambitieuse et globale du MESR en faveur de l'entrepreneuriat étudiant, qui repose sur cinq mesures :

- **le lancement de cet appel à projets PEPITE pour la période 2014-2016, dès la rentrée 2014,**
- **la généralisation des formations à l'entrepreneuriat et à l'innovation de la licence au master, dès la rentrée 2014,**
- **la création d'un statut « étudiant-entrepreneur »** pour les étudiants ou jeunes diplômés porteurs de projets de création d'entreprise, **dès la rentrée 2014,**
 - ✓ Dans le cadre des PEPITE, des parcours de sensibilisation et formation à l'entrepreneuriat et l'innovation seront proposés, de la licence au doctorat,
 - ✓ Par ailleurs, la nouvelle nomenclature nationale des diplômes donnera de la visibilité à ces formations, avec les mentions de licence professionnelle « Métiers de l'entrepreneuriat » et de master « Entrepreneuriat et management de projets » et "Management de l'innovation ».

- **Le soutien financier aux meilleurs projets issus des PEPITE par la création d'un prix « Tremplin Entrepreneuriat Etudiant »** (date limite de dépôt des dossiers de candidature pour l'année 2014 : 31 mars),
 - ✓ Ce prix est lancé dans le cadre du concours national d'aide à la création d'entreprises de technologies innovantes financé par le MESR et mis en œuvre par Bpifrance. Il s'adresse à tout(e) étudiant(e) ou jeune diplômé(e) depuis moins de 3 ans, âgé(e) de 18 à 30 ans, accompagné(e) par un PEPITE et dont le projet est de créer une entreprise innovante,
 - ✓ Soutien : **jusqu'à 50 prix de 10 000 euros et 5 000 euros et trois grands prix** pour soutenir les projets les plus prometteurs,
 - ✓ **Pour la première promotion, le jury sera présidé par M. Bertin Nahum, président fondateur de la société Medtech**, une des plus belles réussites du concours, classée « société Européenne de l'année 2013 » en Robotique Chirurgicale.
- **la formation au transfert et à la propriété intellectuelle pour les étudiants en master et les doctorants**, en lien avec les incubateurs et SATT .

Afin d'accompagner la mise en place de ces mesures, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche intègre l'entrepreneuriat étudiant dans les objectifs des contrats de site et dans la procédure d'accréditation des établissements d'enseignement supérieur, introduite par la loi relative à l'Enseignement supérieur et la Recherche du 22 juillet 2013.

➤ PRESENTATION DE L'APPEL A PROJETS

Financement de l'appel à projets : 4,6 millions d'euros sur trois ans, avec une participation du MESR à hauteur de 3 millions (contre 1,2 million d'euros au titre du MESR dans le précédent appel à projets), de 1 million d'euros de la CDC, de 0,6 million du MRP.

⇒ Un modèle de PEPITE collaboratif, ouvert et adapté aux écosystèmes locaux

Chaque projet de Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat met en place sur son territoire une stratégie globale et coordonnée reposant sur deux piliers :

- **La sensibilisation et la formation à l'entrepreneuriat**, avec une offre pédagogique adaptée,
- **L'accompagnement de l'étudiant porteur de projet**, avec l'appui des réseaux d'accompagnement à la création d'entreprise et des acteurs locaux (collectivités, entreprises, associations, réseaux consulaires, financeurs, investisseurs...) pour concrétiser et favoriser la réussite de l'entreprise.

Toutes les réponses à l'appel à projet ont des points de convergence :

- **une entrée unique** pour les étudiants intéressés par l'entrepreneuriat : le Pôle Etudiant pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat (PEPITE),
- des **Diplômes Universitaires (DU) dédiés à l'entrepreneuriat**, adaptés aux différents types de projet (entreprise innovante ou technologique, entreprise de l'économie sociale et solidaire, reprise d'entreprise...),
- une commission validant l'attribution du **statut « étudiant-entrepreneur »** aux étudiants porteurs d'un projet dans le cadre du PEPITE. Ce statut ouvre droit à :
 - ✓ une prolongation des avantages étudiants pour les jeunes diplômés via l'inscription à l'un des DU (couverture sociale, restauration, transports...),
 - ✓ des **aménagements d'emploi du temps**,
 - ✓ la reconnaissance du projet d'entreprise **comme une composante du parcours de formation** (attribution de crédits ECTS)...
- **des lieux physiques dédiés aux « étudiants entrepreneurs »** (espace de co-working, fablabs, hubhouse...) pour encourager la mise en réseau, le travail collaboratif...,
- **des partenariats** avec les différents acteurs de l'innovation, en particulier **les incubateurs** et **les SATT**, pour l'accompagnement des projets de création d'entreprise ou pour la formation.

⇒ Des initiatives innovantes

L'analyse des dossiers montre qu'au-delà de ce « tronc commun », les porteurs de projets ont proposé des initiatives innovantes, adaptées aux écosystèmes et aux partenariats existants :

- **utilisation du numérique dans l'offre de sensibilisation et formation proposée** : utilisation des **MOOCS ou serious games**,
- **actions spécifiques pour encourager l'entrepreneuriat féminin**,
- **actions spécifiques pour les décrocheurs**, dans un partenariat avec les Missions locales,
- formations spécifiques pour **la reprise d'entreprise** ou sur l'entrepreneuriat dans le secteur de **l'économie sociale et solidaire**.

QUELQUES EXEMPLES DE DU MIS EN PLACE A LA RENTREE 2014

➔ **DU « entreprendre » à Lyon**, adossé aux programmes d'accompagnement des incubateurs. Les étudiants seront sélectionnés par une commission créée dans le cadre du PEPITE de Lyon, associant des référents entrepreneuriat des établissements, des incubateurs et partenaires.

➔ **DU « créateur d'entreprise » à Grenoble**, accessible aux étudiants après un M2 mais aussi dès la licence, avec une procédure de sélection par un jury pluridisciplinaire comprenant des acteurs du monde de l'entreprise. Une voie d'accès spécifique sera réservée pour les étudiants décrocheurs.

➔ **Sur Paris-Saclay, les deux DU existants** (« Esprit d'Entreprendre et Entrepreneuriat » au sein de l'université Paris-Sud et « création et reprise d'entreprise » au sein de l'Université d'Evry) **seront enrichis par un tronc commun** composé de modules, de conférences, de MOOCs.

UTILISATION DU NUMERIQUE – PEPITE LYON

➔ Mise en place de MOOCs pour compléter l'offre de formation à l'entrepreneuriat proposée aux étudiants de la licence au doctorat

➔ Lancement d'un ensemble de jeux de simulation (« serious game ») adaptés à la sensibilisation et à la création d'entreprise. Des sessions de jeux inter-établissement seront organisées. Intégrées au programme de formation, ces sessions pourront donner lieu à l'obtention de crédits d'enseignement.

ESPACE DE COWORKING, FABLAB – PEPITE SACLAY

➔ Le PEPITE Saclay s'appuie sur plusieurs lieux d'échanges et de rencontre entre les étudiants-entrepreneurs, 5 fablab pour l'expérimentation et le prototypage, 2 couveuses, 13 incubateurs, 9 pépinières. Le PEPITE assurera la coordination des animations et offres de service par l'organisation de « barcamp » : séances de créativité collective et de présentation des produits issus des projets étudiants, de cycles de conférences thématiques...

Entrepreneuriat féminin – PEPITE Grenoble

➔ Ozer, le PEPITE Grenoble, a fait de l'entrepreneuriat féminin l'une de ses priorités avec des actions spécifiques pour :

- ✓ détecter les étudiantes entrepreneuses,
- ✓ développer la mixité des intervenants, accompagnants et experts pour valoriser la réussite au féminin,
- ✓ mobiliser un réseau de « marraines » et de femmes chefs d'entreprises, qui pourront témoigner ou faire du mentorat,
- ✓ Etablir un partenariat avec le dispositif « Pionnières », qui propose des actions de formation et d'accompagnement spécifiques.

MISE EN PLACE D'UN « PASSEPORT PEPITE » - PEPITE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

➔ Le PEPITE Bourgogne Franche Comté met en place un « passeport PEPITE ». Ce passeport, annexé au diplôme, récapitule l'ensemble du parcours de l'étudiant entrepreneur : modules et formation diplômants, mais aussi actions hors cursus qui auront pu être valorisées sous forme d'ECTS (participation à un atelier de créativité, un concours...).

FORMATION ENTREPRENEURIAT DANS L'ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE – PEPITE CENTRE VAL DE LOIRE

➔ Le PEPITE Centre Val de Loire propose un master spécialisé « entrepreneuriat sociétal et innovant », accrédité par la Conférence des Grandes écoles (CGE) et porté par l'école d'ingénieur Polytech'Orléans, Le PEPITE met également en place des actions pour développer un réseau entre étudiants entrepreneurs et financeurs locaux de l'économie sociale et solidaire (Réseau Centre Actif, Initiative Centre, La Cagnotte...).

LES 25 PROJETS PEPITE SELECTIONNES

PEPITE PACA OUEST

Aix-Marseille PACA OUEST

- ➔ Aix Marseille Université en partenariat avec:
- ✓ Sciences Po Aix
 - ✓ École Centrale Marseille
 - ✓ École Nationale des Arts et Métiers
 - ✓ Université d'Avignon et des Pays du Vaucluse
 - ✓ Le Rectorat de l'Académie d'Aix Marseille

CREER

Pays de la Loire

- ➔ COMUE (Communauté d'Universités et Etablissements) des Pays de la Loire

PEIPS

Paris-Saclay

- ➔ FCS pour l'Université Paris-Saclay

Pôle Etudiants PICARD pour l'Innovation le Transfert & l'Entrepreneuriat

Amiens, Picardie

- ➔
- CNAM : Conservatoire National des Arts et Métiers en Picardie, Amiens
 - ELISA : École d'Ingénierie des Sciences Aérospatiales, Saint-Quentin
 - ESAD : École Supérieure d'Art et de Design d'Amiens
 - ESCOM : École Supérieure de Chimie Organique et Minérale, Compiègne
 - FBS: France Business School, Campus d'Amiens
 - IPLB : Institut Polytechnique Lasalle Beauvais
 - UPJV : Université de Picardie Jules Verne, Amiens
 - UTC : Université de Technologie de Compiègne

PEPITE Bourgogne Franche-Comté

Bourgogne Franche-Comté

- ➔ Université de Franche Comté, Université de Bourgogne, UTBM, ENSMM, Agrosup Dijon, ENSAM Cluny

Entrepreneuriat Campus Aquitaine ECA

Aquitaine

- ➔ COMUE d'Aquitaine

PEPITE Vallée de Seine

Basse-Normandie, Haute-Normandie, Val d'Oise

➔ Normandie Université, Université Paris Grand Ouest, Club des Technopoles Vallée de la Seine

PEPITE PEEA

Clermont-Ferrand

➔ COMUE Clermont Université

Ozer

Grenoble

➔ COMUE de Grenoble
Etablissements associés :

- ✓ Grenoble Ecole de Management
- ✓ ENS d'Architecture de Grenoble
- ✓ Ecole Supérieure d'Art & design Grenoble/Valence

PEPITE Nord-Pas-de-Calais

Nord-Pas-de-Calais

➔ COMUE Lille Nord de France

PEPITE Limousin Poitou-Charentes

Limousin Poitou-Charentes

➔ Université de Poitiers
Université de La Rochelle
Université de Limoges
Ecole Nationale Supérieure de Mécanique et d'Aérotechnique
Ecole Nationale Supérieure de la Céramique Industrielle

PEPITE Lyon Saint-Etienne

Lyon Saint-Etienne

➔ Fondation pour l'Université de Lyon

PEPITE-LR

Languedoc-Roussillon

- ➔ Université de Montpellier 1
- Université Montpellier 2
- Université Montpellier 3
- Université de Nîmes
- Université de Perpignan
- Ecole Nationale Supérieure de Chimie de Montpellier
- Ecole des Mines d'Alès
- Groupe Sup de Co Montpellier Business School
- Montpellier SupAgro

PEPITE by Peel

Nancy-Metz

- ➔ Université de Lorraine

PEPITE Cré@tude PACA-EST

PACA Est

- ➔ Université de Nice Sophia Antipolis

PEPITE Centre

Centre (Orléans-Tours-Bourges)

- ➔ COMUE Centre Val de Loire

PEPITE Champagne-Ardenne

Champagne-Ardenne

- ➔ CARINNA – Agence régionale pour la recherche et l'innovation en Champagne-Ardenne
- URCA – Université de Reims Champagne-Ardenne
- Technopole de l'Aube en Champagne
- UTT – Université de Technologie de Troyes
- Neoma Business School – Reims
- Innovact – Reims

P2EB - PEPITE Bretagne

Bretagne

- ➔ Université de Rennes 1
- Université Rennes 2
- Université de Bretagne Occidentale
- Université de Bretagne Sud
- Université Européenne de Bretagne
- Conférence des directeurs des grandes écoles (CDGEB)
- Fédération des Technopoles de Bretagne

ETENA

Strasbourg

➔ UNISTRA

Pôle ECRIN

Midi-Pyrénées

➔ COMUE Université de Toulouse

PEPITE Paris Centre

IDF Paris Sorbonnes Universités

➔ COMUE Sorbonne Universités

PEPITE 3EF

IDF Paris Est

➔ COMUE Université Paris Est

PEPITE Antilles-Guyane

Guadeloupe – Martinique – Guyane

➔ Région Guadeloupe
Technopole Martinique
ARDI Guyane

PEPITE Réunion

Réunion

➔ Université de La Réunion (établissement porteur)
Ecole de gestion et de Commerce (CCI Réunion - établissement partenaire)

PEPITE Corse

Corse

➔ Université de Corse